

La Ligne Aide-Abus-Aînés : Un service essentiel pour la population

Montréal, le 11 janvier 2017 – Avec la plus forte croissance de demandes de consultations en 2016 depuis sa création, la Ligne Aide Abus Aînés (LAAA) s'impose désormais comme une ressource essentielle en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées au Québec. Le Ministère de la santé et des services sociaux a publié récemment son « Analyse de l'efficacité de la Ligne AAA », laquelle s'est avérée « très positive à l'égard de ses services offerts à la population ainsi qu'aux professionnels », rapporte Sylvie Bouchard, coordonnatrice du service.

En fonction depuis octobre 2010, la LAAA a été créée dans le cadre d'un Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées. La ligne répond à un besoin, tant pour la population que pour les intervenants qui ont à interagir avec des personnes âgées. La ligne offre également des consultations auprès de professionnels confrontés à une situation de maltraitance dans le cadre de leur travail.

« Le fait que le volume d'appels de la LAAA soit en croissance en 2016 démontre le besoin urgent d'un tel service », déclare le Dr Lawrence Rosenberg, président-directeur général du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. « La LAAA, un service que nous sommes fiers d'offrir aux québécois, va continuer de voir ses appels augmenter, puisque la proportion des personnes âgées dans notre société continue de croître. »

La LAAA en chiffres depuis 2010:

- Plus de 25 000 appels venant de la population.
- Plus de 1 500 consultations effectuées auprès de professionnels confrontés à une situation de maltraitance dans le cadre de leur travail.
- En moyenne, 35 % des appels traités proviennent des personnes âgées elles-mêmes, 34 % d'un membre de la famille et 9 % d'amis ou de voisins.
- Selon les appels reçus, les aînés sont plus souvent sujet à de la maltraitance financière, matérielle, psychologique et de la violation de leurs droits.
- En moyenne, les milieux de vie des aînés en situation de maltraitance sont divisés principalement entre le domicile (60%) et les résidences privées (à but lucratif ou non, 23,71%).
- Dans la majorité des cas, les enfants des aînés sont les personnes présumées maltraitantes (38%), contrairement à un autre membre de la famille ou d'un conjoint (17%), et à un ami ou un voisin (10%).
- Les appels reçus à la LAAA proviennent en majorité de la région de Montréal (29,5%), suivie de la Montérégie (15%) puis de la région de la Capitale-Nationale (9,89%).
-

Services en ligne pour les professionnels de la santé

La LAAA vise aussi à soutenir les professionnels dans leurs interventions auprès des aînés en discutant des aspects cliniques et éthiques auxquels ils sont confrontés. La consultation professionnelle favorise une analyse complète de la situation et de possibles pistes d'intervention pertinentes, afin de mieux protéger les aînés en situation de maltraitance. Dans le but d'optimiser l'accès à ce service et de faciliter le contact avec les intervenants, une requête de consultation professionnelle en ligne a été mise à disposition cette année sur le site web de la LAAA. Depuis son ouverture en 2010, la ligne a effectué plus de 1500 consultations professionnelles.

Depuis le 1^{er} avril 2015, la LAAA est chapeautée par le Programme de soutien aux personnes âgées (SAPA) du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Ce dernier détient par ailleurs une expertise en gérontologie sociale et est désigné centre affilié universitaire avec l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Montréal et l'Université McGill.

À propos de la Ligne Aide Abus Aînés

La [Ligne Aide Abus Aînés](#) est une ligne téléphonique provinciale d'écoute et de référence spécialisée en matière de maltraitance envers les aînés. La Ligne offre des services à différentes clientèles dont la population, les professionnels et les formateurs en maltraitance. Il s'agit d'un service sans frais, confidentiel et bilingue (anglais et français; service d'interprète disponible pour d'autres langues). La ligne est accessible partout en province au 1 888 489-2287(ABUS). Elle est ouverte 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h.